



LES AMAZIGHS AUJOURD'HUI, LA CULTURE BERBÈRE

Tassadit Yacine
Maria-Àngels Roque
Mansour Ghaki
Mohamed Chafik et al.

IEMed.

PUBLISUD

INDEX

Paroles de présentation, par Senén FLORENSA

Introduction : Les Imazighen, entre la résistance et l'hybridation culturelle, par Maria-Àngels ROQUE, directrice de la publication

I. Aspects historiques et anthropologiques

- « Les Berbères, leur contribution à l'élaboration des cultures méditerranéennes », Mohammed CHAFIK 17
- « Les Berbères dans l'Antiquité : Historiographie et présupposés idéologiques », Mansour GHAKI 35
- « Sacré et État chez les Igdalen du Sahara, transfert d'un modèle préislamique de sainteté et de pouvoir », Mustapha NAIMI..... 41
- « Comment traduire le Coran en tamazight ? Itinéraire d'une tentative », Juhadi LAHOUSINE..... 47
- « L'origine libyco-berbère des peuplements pré-européens aux îles Canaries », Antonio TEJERA GASPAR 53
- « Les apports italiens aux études berbères et de nouvelles perspectives de recherche » Anna Maria DI TOLLA 63
- « Anthropologie et patrimoine amazigh au Maroc », Ali AMAHAN 71
- « Les Imazighen et leurs droits d'hier et d'aujourd'hui », Mimoun CHARQI..... 81
- « Identité, intégration et citoyenneté, les Imazighen en Europe : le cas catalan », Mohand TILMATINE 85

II. Langue et écriture

- « Hors académie, hors État, hors média : l'écriture vivante des Touareg », Hélène CLAUDOT-HAWAD 95
- « Écriture et acquisition culturelle dans le champ culturel amazigh au Maroc », El Khatir ABOULKACEM-AFULAY 103
- « L'Institut Royal de la Culture Amazighe : Une institution dévolue à la promotion de l'amazighe au Maroc », Ahmed BOUKOUS 109
- « À propos de l'enseignement de la langue et de la culture amazighes », Moha ENNAJI 111
- « Les Imazighen et l'école marocaine », Rachid RAHA 119
- « Femmes et langue amazighe au Maroc », Fatima SADIQI 125
- « Le cheminement de la revendication amazighe : 15 années d'expérience officielle de la réhabilitation de l'amazighité en Algérie », Mohand OULHADJ LACEB 129
- « Avancées et perspectives de la standardisation de la langue amazighe », Carles CASTELLANOS 143
- « Le tamazight dans le paysage audiovisuel marocain », Amina IBNOU-CHEIKH 147
- « Pourquoi écrire en tamazight aujourd'hui ? », Salem ZENIA 151
- « Le statut de la langue amazighe et de ses locuteurs aux Pays-Bas », Jan JAAP DE RUITER 157

III. Participation et représentation

- « La société civile et la revendication amazighe », Maria-Àngels ROQUE 167
- « L'amazighité et la politique dans l'espace méditerranéen », Ouzzin Aherdan MAHJOUBI 173
- « À propos des revendications démocratiques et culturelles en Algérie et au Maroc : l'aventure amazighe », Tassadit YACINE 179
- « Aperçu sur l'évolution du mouvement amazigh au Maroc », Mounir KEJJI 187
- « Évolution de la mouvance berbère au sein de mouvement associatif en Algérie », Djamil AÏSSANI 195
- « L'autonomie régionale, une solution pour la Kabylie », Ferhat MEHENNI 205

– « Le mouvement citoyen des aarchs : une structure ancestrale et actuelle au service de la démocratie et de la citoyenneté », Belaïd ABRIKA.....	213
– « L’amazighité, une alternative politique pour un projet de société porteur de modernité », B. N. HAMMOU AZDAY	225
– « La question berbère au Maghreb. L’exemple marocain, ou la culture comme alibi », David Manuel ALVARADO ROALES	233
– « Les valeurs du mouvement amazigh (langue, culture, identité et nature de l’État) et le rôle de l’action : Réseautage amazigh au Maroc », Ahmed AREHMOUCH	239
– « Le défi de la construction sociale dans une ville frontalière entre l’Espagne et le Maroc : L’état de la question amazighe à Melilla (1985-2005) », Vicente MOGA ROMERO	245
– « L’amazighité et le Congrès mondial amazigh », Lounès BELKACEM	261

ÉVOLUTION DE LA MOUVANCE BERBÈRE AU SEIN DU MOUVEMENT ASSOCIATIF EN ALGÉRIE

DJAMIL AÏSSANI,

Association GEHIMAB, Laboratoire LAMOS, Université de Béjaïa,
Algérie

Introduction

L'objectif de ce travail est de cerner l'action du mouvement associatif Algérien en faveur de la promotion de la culture et de l'enseignement de la langue Berbère, depuis que les textes de loi de l'Algérie ont permis une ouverture vers la fin des années 1980 (en permettant notamment que ces aspects figurent officiellement dans les statuts). Il ne s'agit donc pas ici de revenir sur l'historique de la prise en charge de la question berbère par les différents collectifs et tendances non reconnus, depuis l'époque du Mouvement National – dans les années 1920 - jusqu'à l'instauration du multipartisme – 1989¹. À cet effet, nous faisons tout d'abord un bref rappel sur l'historique et l'évolution du mouvement associatif en Algérie². Dans un deuxième temps, nous situons la place de la mouvance Berbère au sein de ce mouvement. Enfin, nous présentons concrètement l'implication des associations villageoises, en détaillant l'action de l'Association *Tara* (Racines) d'Illilten en Grande Kabylie.

Historique sur Mouvement Associatif en Algérie

La notion d'association sera ici comprise dans sa signification actuelle en Algérie. L'article 2 de la loi 90-31 précise que : « *l'Association constitue une convention régie par les lois en vigueur dans le cadre de laquelle des personnes physiques ou morales se regroupent sur une base contractuelle et dans un but non lucratif. Elles mettent en commun à cet effet, pour une durée déterminée ou indéterminée, leurs connaissances et leurs moyens pour la promotion d'activités de nature notamment*

1. A. OUERDANE, *La Question Berbère dans le Mouvement National Algérien (1926-1980)*, Québec, 1990, 254 pages. Voir également, Chaker S., *Berbères Aujourd'hui*, 1989, pp. 24-27.

Dossier succinct sur *le 25^e anniversaire du printemps berbère*, Revue Tiziri, n° 40, Juillet 2005 (H. Hireche, A. Metref, F. Mehenni, C. Hamdis).

2. D. AÏSSANI, *Forum des Associations socio-culturelles de la Commune de Béjaïa*, Maison de la Culture, Béjaïa, Octobre 1998 (<http://www.gehimab.org>).

professionnelle, sociale, scientifique, religieuse, éducative, culturelle ou sportive ». Il est utile ici de rappeler que le terme *association* vient du mot latin *socius*, qui signifie compagnon (*Amdukal*)³.

La création des premières associations en Algérie remonte au début du xx^e siècle. Deux événements, me semble-t-il, en ont été à l'origine. Tout d'abord, la restructuration de la sphère culturelle algérienne, qui avait été entreprise dès les années 1880 et ensuite la promulgation de la fameuse loi Française 1901 sur les associations. Les lettrés de l'époque, aussi bien arabophones que francophones, avaient participé à la mise en place d'un nouveau réseau de socialisation culturelle et dont le maillon central sera constitué par les cercles culturels (les *Nawadi*). Dès 1902, la *Rachidiya* est fondée à Alger. En 1907, le cercle *Salah Bey* est créé à Constantine. Le mouvement s'étend rapidement à toute l'Algérie (l'*Amicale des Sciences Modernes* à Khenchela, le *Cercle des Jeunes Algériens* à Tlemcen, la *Société al Akhouya* à Mascara, la *Toufikiya* à Alger, la *Saddikiya*, le *Cercle du progrès* à Annaba,...) et déborde même parfois le cadre des villes pour s'implanter dans des villages : c'est le cas de *L'Union* à Tighenif et du *Progrès Saharidjien* à Djemaâ Saharidj. De nouvelles préoccupations aussi bien sociales, culturelles, religieuses que politiques animent ces cercles.

Autour de ces cercles culturels et des cafés, une vie associative relativement importante se forge. Ces premières associations sont essentiellement des organismes à caractère corporatif qui fonctionnent à la défense et à l'expression des segments concernés et non au regroupement de toute la société.

Il semble que le véritable essor du mouvement associatif en Algérie date des années 1920. Après la première guerre mondiale, ce mouvement, utilisant les possibilités de la loi 1901, va s'efforcer de mettre en évidence la spécificité d'une culture et d'une spiritualité propre à notre pays. Il est ici intéressant de constater comment un groupe est socialement produit par l'interaction de l'agrégation sociale et de la sensibilité culturelle.

En ce qui concerne les Associations musicales et les clubs sportifs, ils étaient en quelque sorte des intermédiaires culturels, où se rencontraient et se renouvelaient la culture du *Nadi* et celle du *Café*. Les sociétés de musique véhiculaient certes la valeur d'une catégorie spécifique (art andalou,...), mais la musique Chaâbi d'une part, l'accès croissant des musulmans aux sports populaires (football, boxe) et la création de clubs sportifs musulmans d'autre part, établissaient des formes et des lieux d'échange entre ce qui venait du *Nadi* et ce qui venait du *Café*. Ces deux types d'associations (musicale et sportive) ont occupé massivement la centralité spatiale et fonctionnelle de la culture algérienne des années 1930⁴.

3. D. AÏSSANI, *Forum des Associations socio-culturelles de la Commune de Béjaia*, Maison de la Culture, Béjaia, Octobre 1998 (<http://www.gehimab.org>).

4. D. AÏSSANI, *Historique et Évolution du Mouvement Associatif en Algérie*, in *Forum des Associations de la Vallée de la Soummam*, Complexe Sportif et de Proximité, Ouzel-laguen, Février 2001 (<http://www.ifrance.com/sidiyahiainterface/html/societe.htm>).

D'un autre côté, il existait une forme de sociabilité pré-associative, qui donnait aux jeunes des quartiers (*El Houma*), les moyens de renforcer leur cohésion et d'expérimenter ensemble le rapport au monde des adultes et à la société coloniale. Trois « écoles » contribuent à fixer puissamment le groupe d'âge, à confronter sa solidarité organique : la rue, la classe, les scouts. Dès les années 1920, le football connaît un engouement exceptionnel et passe dans les jeux de la rue, pour les grandes villes au moins. La petite équipe de quartier était une structure préparatoire aux regroupements associatifs. Elle entretenait la conscience de groupe, l'esprit de compétition et de solidarité, l'émulation...⁵. Bien entendu, toutes ces associations vont jouer un rôle essentiel dans la prise de conscience des populations et surtout dans l'installation de la base du mouvement national.

Les textes relatifs aux associations

Le déclenchement de la guerre de libération, puis la politique adoptée par le parti *FLN* (Front de Libération National – alors parti unique) après l'indépendance ont freiné l'extension du mouvement associatif. En effet, dès l'indépendance, la législation algérienne a rigoureusement contrôlé le champs associatif. La circulaire de mars 1964 et l'ordonnance de 1971 ont accordé à l'administration des pouvoirs étendus pour contrôler la création et le fonctionnement des associations.

L'ordonnance du 03 décembre 1971, modifiée par celle du 07 juin 1972, a autorisé l'établissement d'associations culturelles, sportives, artistiques ou religieuses. Dans son article deuxième, elle stipule que la création d'une association doit requérir un triple agrément : l'un du ministère de tutelle, le second du ministère de l'intérieur et le troisième, du représentant de celui-ci à l'échelon local. Ces barrages dressés par l'ordonnance de 1971, renforcés par les garde-fous administratifs, ont dressé un obstacle considérable à la constitution d'associations.

Cependant, certaines sensibilités ont recouru à divers procédés pour franchir cet obstacle juridique. C'est le cas notamment de certaines associations à caractère religieux. Selon le Professeur Mahfoud Bennoune, le plus efficace des artifices a été l'inversion de l'ordre des choses. Par exemple, construire d'abord une mosquée, puis demander l'agrément ensuite. Quant aux autres sensibilités, qui n'avaient pas pu franchir les obstacles juridiques, elles avaient deux solutions : activer clandestinement (dans les mosquées, les lycées, les universités...) ou bien intégrer les institutions officielles : U.N.J.A. (Union Nationale de la Jeunesse Algérienne), Comités Estudiantins de Volontariat...

Pour ce qui est de la mouvance berbère, il a fallu attendre, me semble-t-il, le Printemps berbère de 1980 pour que des dossiers de création d'associations culturelles soient déposés. Bien entendu ces actions n'aboutissent

5. D. AÏSSANI, *Historique et évolution du mouvement associatif en Algérie*. Conférence plénière à l'Atelier Algéro-Français Basse Normandie – Soummam, Akbou, Mars 2002.

pas. C'est le cas notamment du projet de l'association *Amugas* à Alger par l'écrivain Mouloud Mammeri et le poète Ben Mohamed et du projet de l'association *Twizi* à Tizi-Ouzou en décembre 1981.

C'est en 1987 que les pouvoirs publics affichent une certaine volonté de libérer la vie associative. Malheureusement, le retard était déjà considérable. Ainsi, les chiffres communiqués par le ministère de l'intérieur à cette époque font état de l'existence de 11 000 associations à l'échelle nationale (cf. Quotidien National *El-Moudjahid* du 12/05/1988). À titre de comparaison, à cette même période, il existait plus de 500 000 associations en France. Le 21 juillet 1987 apparaît donc la loi 87-15. Cette loi a permis à certains types d'associations, tolérées par les pouvoirs publics, de voir le jour et de se développer. C'est le cas notamment des sociétés savantes, des associations de parents d'élèves et des associations caritatives.

Il est nécessaire ici de souligner que cette loi n'a pas été réellement libératrice. En effet, la loi 87-15 définit d'emblée le cadre auquel les associations doivent se référer. L'article 4 de la présente loi stipule « *qu'est interdite et considérée nulle de plein droit toute association dont la mission est :*

Contraire au système institutionnel établi ;

De nature à porter atteinte à l'intégrité du territoire national, à l'unité nationale, à la religion d'état, à la langue nationale et aux choix fondamentaux » (Journal Officiel de la République Algérienne du 29 juillet 1987).

À titre d'exemple, cet article a exclu toute possibilité de création d'associations qui se fixerait comme objectif la promotion de la langue et de la culture berbères.

Ce sont les événements d'octobre 1988 qui vont réellement permettre au mouvement associatif de se développer. Selon Benjamin Stora, cette date représente une date inaugurale, celle d'une vision du passé et du présent ouvert sur une conception plurielle de l'histoire révélant une explosion de paroles longtemps enfouies, de discours concurrents. Commence une période d'effervescence, de défis, portés par des mouvements de tout horizons, berbères, féministes, islamistes, sociaux, immergés depuis toujours dans les profondeurs de la société. Il faut également préciser que ce mouvement, émerge, se situe dans un contexte plus vaste, plus global de l'histoire de l'humanité. Il intervient un an à peine avant la chute du mur de Berlin et le déclenchement du « Printemps de Pékin » de 1989.

C'est à la faveur de la « libéralisation » politique consacrée par la constitution du 23 février 1989, que s'est mis en place en Algérie un tissu associatif dense. En particulier, elle permet enfin à la sensibilité berbère

de trouver un cadre légal d'expression. Néanmoins, la loi n° 90-31 du 04 décembre 1990 relative aux associations maintient encore des restrictions. Ainsi son article 45 stipule que : « *Quiconque dirige, administre ou active au sein d'une association non agréée, suspendue ou dissoute ou favorise la réunion des membres d'une association non agréée, suspendue ou dissoute est puni d'une peine d'emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 50 000 DA à 100 000 DA, ou de l'une de ces deux peines seulement* ».

C'est donc en 1991 que se met en place un important tissu associatif dans notre pays : Associations sociales, caritatives, culturelles, écologie et environnement, protection des consommateurs, féminines, de lutte contre l'analphabétisme... Chaque école possède son association de parents d'élèves et chaque mosquée a son association religieuse.

Essor du mouvement associatif en Kabylie

L'exemple le plus frappant de l'essor du mouvement associatif est venu de la Kabylie. Les données statistiques disponibles auprès de la DRAG (Direction de la Réglementation et des Affaires Générales) de la Wilaya de Béjaïa au début de 1995 font état d'environ 2100 associations, tous caractères confondus. 30 % sont des associations de quartier, 27 % sont des associations de parents d'élèves et 14 % sont des associations religieuses. Elles sont suivies par les associations culturelles et sportives avec respectivement 10 % et 8 %. Viennent enfin les associations humanitaires, professionnelles, de jeunes, d'enfants, de femmes, de santé, des handicapés et les associations scientifiques et de la protection de l'environnement.

Une étude réalisée par un étudiant de magister de l'Université de Béjaïa, indique néanmoins que les associations dans cette région se font et se défont. Leurs activités ne sont pas régulières. Certaines n'ont jamais activé depuis leur naissance. C'est pour cette raison qu'il affirme ne pas pouvoir mesurer avec précision le degré de dynamisme de ce mouvement associatif. Ainsi, en ce qui concerne les associations de quartier, il constate que le terme « quartier » attribué à ces associations prête à équivoque. En fait, certaines sont à caractère culturel, d'autres sont à caractère sportif. Cependant, la majorité sont à caractère social. Nous savons que certaines associations ont été créées, par exemple, uniquement pour l'installation d'une parabole.

La mouvance Amazigh

Mouloud Kourdache s'est particulièrement intéressé aux associations culturelles amazighes. C'est la consultation des statuts, notamment l'exposé des motivations et des objectifs, qui a relevé le lien entre ces associations et la question de la langue et de la culture amazighes. Il constate notamment que les 204 associations culturelles Amazighes de la

Wilaya de Béjaïa sont toutes nées après 1989. Durant les premières années de l'ouverture politique, un esprit d'émulation était apparu parmi les associations. Certaines d'entre elles avaient contribué à réactiver certaines pratiques ancestrales dans les villages. La principale constatation est que les activités des associations de villages ne reflètent pas les objectifs fixés dans les statuts. Ainsi, plusieurs associations culturelles se sont penchées ces dernières années sur les problèmes sociaux en raison, probablement, de la situation socio-économique du pays. Certaines d'entre elles sont devenues des associations sportives. Au début, la plupart des associations projetaient d'assurer plusieurs activités. Mais avec le temps, et en raison du manque d'encadrement et de moyens financiers, elles finissent par se spécialiser dans des activités spécifiques : théâtre, enseignement de la langue amazigh, poésie, animation en général (troupe de musique, chorale, exposition, commémoration et hommage). Beaucoup d'entre elles sont versées dans l'animation des jeunes. Ces activités sont occasionnelles et donc ne s'inscrivent pas toujours dans la durée.

Il a également été constaté qu'en ville, la plupart des associations conservent une certaine distance par rapport aux instances administratives. À titre d'exemple, plusieurs d'entre elles entretiennent des relations avec le *CIAJ* (Centre d'Information et d'Animation des Jeunes) et la *DJS* (Direction de la Jeunesse et des Sports) de la Wilaya de Béjaïa. Mais ces relations se limitent à une sorte de contrat-programme qui stipule que l'association doit participer aux différentes activités organisées par ces organismes, notamment lors de la commémoration des dates historiques. En contrepartie, ces associations peuvent recevoir des subventions. Selon les données recueillies par Mouloud Kourdache auprès du *CIAJ* de Béjaïa, le nombre d'associations partenaires de cet organisme en 1995 était de l'ordre de 154, dont 33 à caractère culturel. En particulier, seules quarante associations, tout caractères confondus, ont participé à la rencontre organisée en mars 1996 par le *CIAJ* et la *DJS* et qui avait pour objectif la préparation du stage de formation des animateurs des associations de villages et de quartiers. Les principaux problèmes qui avaient été soulevés sont le financement et l'acquisition d'un local.

Autres types d'associations

En plus de ce type classique d'associations, il existe également de nos jours des structures spécifiques qui méritent d'être évoquées. Ainsi, on remarque ces dernières années un foisonnement de fondations, chargées de prendre en charge et de promouvoir l'héritage de certaines personnalités : El Mokrani, al Anka, Belkhan chir,... Les fondations les plus dynamiques sont celles qui sont ouvertement soutenues, financièrement et matériellement, par les pouvoirs publics (voir le cas de la fondation Bou-diaf), qui ont un cadre de rayonnement spécifique (par exemple l'école des beaux-arts pour la fondation Asselah), ou dont les dirigeants sont des parents des personnalités en question (cas de Driss el Djazaïri pour la

fondation Emir Abd El Kader). Si ces conditions ne sont pas réunies, la mise en œuvre d'un projet n'est pas évidente. Ainsi, le projet de création de la fondation Mouloud Feraoun n'a pas pu aboutir, malgré la volonté du fils de l'écrivain et du dynamisme de l'Association culturelle de son village natal.

Le cadre de la fédération a également permis à certaines associations de mieux faire entendre leur voix. C'est le cas pour la Kabylie des fédérations d'associations de parents d'élèves ou d'associations culturelles Amazighes (*FNACA*). Or au milieu des années 1990, cette structure (la fédération) avait même fait son apparition au niveau local, pour prendre en charge les problèmes socio-économiques des citoyens. C'est le cas dans la région de Béjaïa de la *FAZORC* (Fédération des Associations de la Zone Rurale de la Côte Ouest) ou de la Fédération des associations d'Ath Mimoun.

Action et Contribution de l'Association Tara

Penchons-nous à présent sur l'implication du mouvement associatif Amazigh pour la promotion de la culture et la diffusion de la langue berbère. L'action et l'expérience de l'Association Tara (Racines) de la Commune Illilten (Grande Kabylie), montrent que contrairement à l'idée reçue, un travail profond et considérable a été réalisé dans la première moitié des années 1990, et ce, même dans les régions les plus reculées de la Kabylie..

a) Création

Le projet de création de l'Association Tara a été initié en 1989 par des militants du mouvement berbère (de 1980), ainsi que par des syndicalistes de l'Université de Tizi Ouzou. Bien qu'à caractère culturel et social, ce sont des considérations en rapport avec la langue berbère qui ont motivé sa création. Agréée la même année, dans la foulée de la constitution de 1989, l'Association, par le biais de l'Assemblée Générale, élit son premier président : il s'agit de Mohand Ouamar Bibi, Docteur en mathématiques et « passionné » de la langue berbère. Cette élection est intervenue en son absence. En effet, il était alors à Annaba (Service Militaire). Il est aujourd'hui Professeur de Mathématique à l'Université de Béjaïa et Directeur de Recherche au sein du Laboratoire de Recherche LAMOS Béjaïa. Depuis 2002, il est détaché, car élu Président de l'A.P.C. (Assemblée Populaire Communale – Mairie) de son village Illilten sur la liste d'un parti politique.

La première action de l'Association *Tara* a été de se procurer un siège. Pour ce faire, elle a récupéré l'ancienne école du village. Cette ancienne bâtisse avait été construite après l'indépendance par les villageois (en 1963) dans l'enceinte même de la *Djemaa*. Un volontariat a donc permis la rénovation du site.

b) Projets et Actions

Les premiers projets de l'Association ont été orientés vers les activités culturelles (Théâtre et Initiation à la Langue Amazigh), ainsi que vers les activités sociales (circoncision...). En particulier, l'Association s'est occupée de la mise en place de la parabole collective en 1993. De même, et grâce à des cotisations, elle a permis dès 1998 l'accès à *BRTV* (Berbère Télévision – dont les bureaux sont à Paris).

L'une des actions les plus significatives de l'Association a été la création d'une bibliothèque au niveau de son siège. C'est une opération des émigrés du village qui a permis les premières acquisitions d'ouvrages, grâce à un don de 2 000 livres en rapport avec l'objectif de sa création (thèmes : histoire et langue berbère). La gestion de cette bibliothèque est actuellement assurée par un emploi de jeune (affecté par la Mairie). En effet, si l'Association a pu compter sur le soutien logistique de l'A.P.C., elle ne reçu sa première subvention des pouvoirs publics qu'en 1997.

La deuxième action importante de Tara a été la création de groupes de travail. L'un d'eux avait pour mission de recenser les plantes locales (avec noms en berbère et français), alors que le deuxième devait recueillir les ustensiles anciens de la vie rurale (agriculture, tissage, cuisine, huile, laine...).

c) Initiation à la langue Amazigh

Pendant, l'apport essentiel de l'Association a concerné l'initiation à la langue berbère. Cette opération a été intensive de 1989 à 1995. Les enseignements ont été assurés par deux enseignants de formation autodidacte (en berbère) : Bibi M.O. et Oumedah Mohamed, alors instituteur (de langue française) dans l'École Primaire du village. Les enseignements s'appuyaient sur les ouvrages de Mouloud Mammeri, de Ramdane Achab, ainsi que sur divers fascicules.

Il y avait deux niveaux (pour les petits et les grands) d'une trentaine d'élèves environ (pour chaque niveau). En été, les cours avaient lieu tous les jours. Cependant, un fléchissement est intervenu après 1995. Les enseignements ont certes continué pour les deux niveaux, mais pour un nombre d'élèves moindre, alors que le rythme a « chuté » à un cours par semaine. Ces enseignements ont pris fin en 1998. Néanmoins, les enseignants (les initiateurs, ainsi que quatre ou cinq de leurs élèves qui avaient pris le relais) se réunissent régulièrement pour la rédaction d'un recueil de grammaire berbère sur la base de leur expérience. Le résultat fondamental de leur action a été la rédaction du livre *Mathématiques pour étudiants*, rédigé par M.O. Bibi et édité en l'an 2000 par le Laboratoire LAMOS Béjaïa⁶. Il est cependant dommage que le dossier de subvention

6. O. CARLIER, F. COLONNA, A. DJEGHLOUL et M. EL-KORSO, *Lettrés, Intellectuels et Militants en Algérie (1880-1995)*, OPU, 1988.

soumis aux Assemblés de Wilaya (Béjaia, Tizi Ouzou) pour sa diffusion n'a pas abouti.

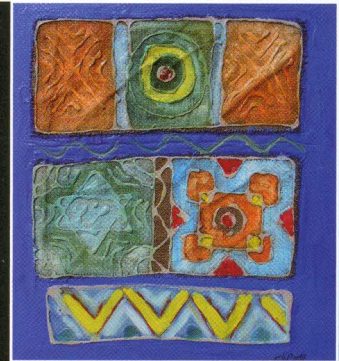
Conclusion

L'Association Tara existe encore de nos jours, même si ses activités sont devenues sporadiques. L'analyse de sa contribution permet de comprendre les motivations de l'implication du mouvement associatif, ainsi que l'évolution de la mouvance Amazigh. Elle confirme l'importance de la période 1989-1995 pour la promotion de la culture et de la langue Berbère. Enfin, elle permet de retenir que des actions efficaces et des travaux de haut niveau ont été effectivement initiées dans des régions isolées de la Kabylie profonde.

IEMed.

PUBLISUD

La diversité des cultures et des civilisations qui ont coïncidé sur ses territoires au fil du temps a fait de l'espace méditerranéen l'un des plus conflictuels, mais aussi l'un des plus créatifs et des plus complexes qui soient ; un espace qui, cependant, a su conserver un air de famille. L'une des cultures importantes ayant perduré au sud de l'espace méditerranéen est la culture amazighe ou berbère. Connue des Égyptiens et des Grecs sous le nom de *libyque* – en fait, l'actuel alphabet tifinagh provient de l'ancien alphabet libyque – elle embrasse tout l'Afrique du Nord : de l'Atlantique à l'Égypte (y compris les îles Canaries et l'oasis de Siwa) et de la mer Méditerranée au Sahel. Les Amazighs apportèrent d'importantes contributions aux civilisations romaine, chrétienne et musulmane. Actuellement, les Amazighs, qu'ils soient Rifains, Souzis Kabyles, Touaregs, ou de toute autre région, revendiquent leur culture dans des pays tels que le Maroc, la Libye, l'Algérie, le Niger ou le Mali. La diaspora amazighe actuellement présente dans les pays occidentaux est, de même, en quête de visibilité afin de se distinguer du grand amalgame arabo-musulman auquel elle est confusément mêlée. La présente publication rassemble une grande part des contributions faites lors du symposium international *Les Amazighs aujourd'hui, la culture berbère* que l'IEMed a réalisé à Barcelone sous la direction de Maria-Àngels Roque.



Auteur/es des contributions :

El Khatir Aboukacem-Afulay, Belait Abrika, Ouzzin Aherdan Mahjoubi, Djamil Aïssani, David Alvarado Roales, Ali Amahan, Ahmed Arehmouch, Ahmed Boukous, Carles Castellanos, Mohamed Chafik, Mimoun Charqi, Hélène Claudot-Hawad, Anna Maria Di Tolla, Moha Ennaji, Senén Florensa, Mansour Ghaki, B.N. Hammaou Azday, Amina Ibnou-Cheikh, Mounir Kejji, Jouhadi Lahoussine, Belkacem Lounes, Ferhat Mehni, Vicente Moga Romero, Mustapha Naimi, Mohand Oulhadj Laced, Rachid Raha, Maria-Àngels Roque, Jan Jaap de Ruiter, Fatima Sadiqi, Antonio Tejera Gaspar, Mohand Tilmatine, Tassadit Yacine, Salem Zenia

Editions Publisud
15, rue des Cinq Diamants
75013 Paris
Tél. : 01 45 80 78 50
Fax : 01 45089 94 15
e-mail : publisud.editions@cegetel.net
<http://www.editionspublisud.hautetfort.com>

ISBN : 978-2-86600-495-8

Prix TTC : 32,00 €



9 782866 004958